



# Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

## École Saint-Clément-Est

16 juin 2020

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 16 juin 2020. Le plan de lutte de l'école est disponible sur le site internet de l'école à l'adresse suivante: <https://www.esce.ca/vie-scolaire/plan-de-lutte-contre-la-violence-et-lintimidation/>.

Caroline Bleau, directrice

Cindy Bernier, directrice adjointe

### Actions réalisées en 2019-2020 :

- Achat de service: 2 jours 1/2 de plus par semaine en psychoéducation
- 2e cycle: Conférence sur l'intimidation offerte par Alain Pelletier
- Insertion du programme Vers le Pacifique, formation des nouveaux enseignants
- Ateliers d'habiletés sociales
- Chaîne de commandement
- Ateliers de prévention de la policière sociocommunautaire sur l'intimidation et la cyberintimidation. (pas planifiés en raison de COVID)
- Ateliers sur l'empathie (littérature jeunesse avec Hélène Chagnon, par les arts, etc.)
- Présentation des nouvelles vidéos du code de vie

### Impacts de nos actions :

- Les enfants sont de plus en plus autonome dans leur résolution de conflits.
- Les élèves ciblés s'épanouissent dans leur relations interpersonnelles
- Les actions et les interventions sont cohérentes et la communication fluide fait en sorte que les parents sont informés rapidement.
- Les enfants du 2e cycle comprennent mieux l'intimidation, les conséquences et ils ont un lien positif avec la policière sociocommunautaire, ce qui facilite les interventions.
- De façon ludique, on apprend aux élèves à réfléchir sur les conséquences de comportements intimidants et on modélise ainsi les stratégies proposées par le programme Vers le pacifique.

### Actions prévues pour 2020-2021 :

- Achat de service: 2 jours 1/2 de plus par semaine en psychoéducation
- Poursuite du programme Vers le Pacifique
- Passation du questionnaire Sévi et révision de notre objectif du projet éducatif
- Poursuite des ateliers d'habiletés sociales et des ateliers sur l'empathie

### Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

### Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).



Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

